



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LANCEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE À L'ABROGATION DE LA DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMÉNAGEMENT (DTA) DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

La DTA de l'estuaire de La Loire en vigueur depuis 2006 est devenue caduque après l'abandon de plusieurs de ses projets structurants, notamment les projets d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, celui d'extension du grand port maritime (GPM NSN) sur le site de Donges-Est et l'arrêt programmé de la centrale thermique de Cordemais.

Mis en ligne le 17 février 2021

L'Etat a annoncé le lancement de la concertation environnementale préalable à l'abrogation de la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'estuaire de la Loire jusqu'au 31 mars 2021. Chacun est invité à participer à cette concertation qui se déroulera sous forme dématérialisée en raison de la crise sanitaire.

Plus d'infos sur www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/dta-concertation-environnementale-prealable-a5550.html

Crédit photo : pixabay




[RETOUR À LA LISTE](#)





Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

 02 28 02 22 40

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Du lundi au jeudi

8h30>12h00 / 14h00>17h30

Le vendredi

8h30>12h00 / 14h00>16h30